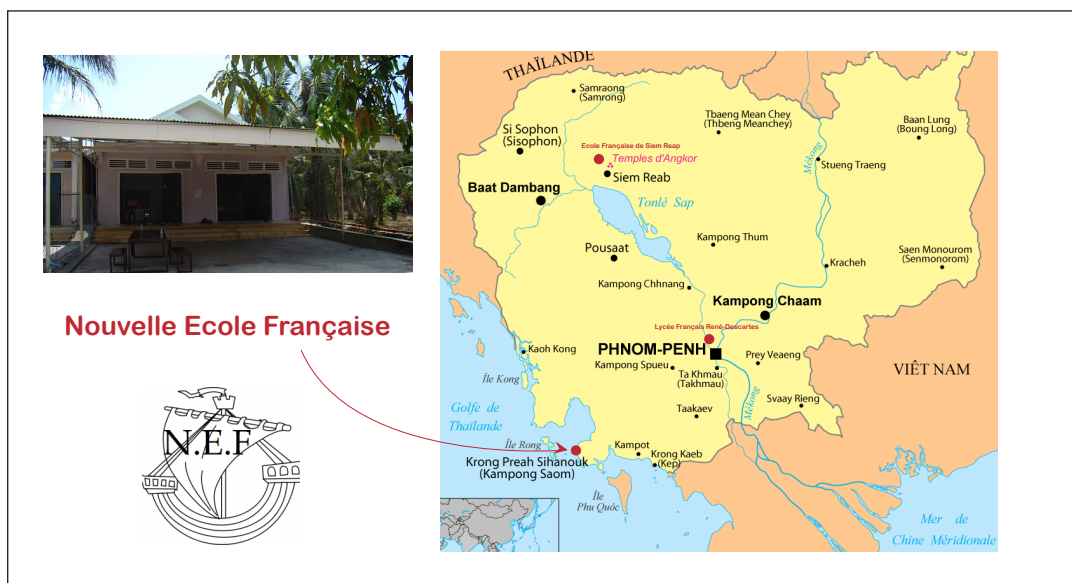


LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN ACTION

LE SAUVETAGE D'UNE ÉCOLE FRANÇAISE AU CAMBODGE



D'après le dernier recensement du ministère des Affaires étrangères, 4661 Français résident au Cambodge. Il existe 3 écoles françaises dans ce pays pour accueillir les enfants, mais l'école française de Sihanoukville a bien failli fermer définitivement ses portes aux dernières vacances de Noël.

Cette école, créée en 2011, accueillait 29 enfants de la petite section de maternelle au CM2. L'AEFE avait agréé l'établissement en 2013 et plusieurs élèves pouvaient ainsi bénéficier d'une bourse. Malheureusement, suite à des problèmes judiciaires, l'ancien directeur a fermé l'école.

Dans l'urgence, il a donc fallu trouver des solutions pour que les enfants puissent continuer leur éducation en français dans leur ville. Grâce à la mobilisation des parents, des enseignants et de différentes personnalités, la Nouvelle Ecole Française (NEF) a pu prendre le relais en janvier 2015.

Sollicité par Victor Remigi, Conseiller consulaire au Cambodge, Jean-Pierre Bansard a été associé au sauvetage de l'école.

Victor Remigi, Conseiller consulaire au Cambodge



«En tant que Conseiller consulaire, j'ai été rapidement informé de la situation de cette école et j'ai participé aux discussions pour trouver une solution pour les enfants. Je me suis rendu sur place régulièrement pour suivre l'évolution du dossier.»

J'ai sollicité Jean-Pierre Bansard sur ce projet car je savais qu'il nous apporterait son aide.»



Michel Boyer, ancien Directeur d'école à la retraite, s'implique bénévolement aux côtés de plusieurs autres personnes.

Il revient sur cette aventure et sur les défis auxquels ils sont confrontés.

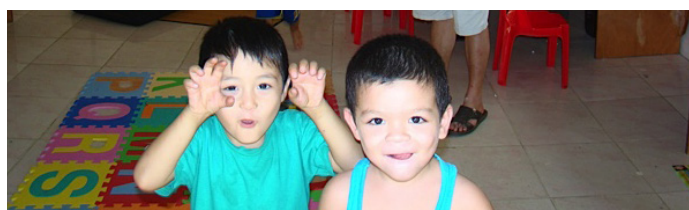
POUVEZ-VOUS DÉCRIRE LE CONTEXTE DANS LEQUEL EST NÉE LA NEF ?

L'ex-Directeur de l'école a été emprisonné en novembre 2014.

Les enseignants ont continué à œuvrer jusqu'à Noël, sans être sûrs d'être rémunérés.

Ce responsable a finalement décidé de fermer définitivement l'école qui se trouvait sur sa propriété.

Le 18 décembre, veille des vacances de Noël, les parents sont venus me solliciter pour sauver ce qui pouvait l'être et essayer de faire survivre l'école.



COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ IMPLIQUÉ DANS CE PROJET ?

Je suis moi-même ancien Directeur d'école publique et ancien Principal de collège. C'est la raison pour laquelle les parents se sont naturellement tournés vers moi. J'ai répondu positivement avec un ami à leurs sollicitations, car il était primordial que ces enfants puissent continuer à bénéficier d'un enseignement français.

Nous avons immédiatement commencé à monter une nouvelle structure. Je voulais me démarquer de l'ancienne structure et redorer l'image de l'école française, d'où le nom Nouvelle École Française (NEF). Cet acronyme fait également référence à la nef (tous dans le même bateau).

Il nous a donc fallu trouver des locaux, des professeurs, du matériel (tableaux, bureaux, chaises, cahiers et livres). Les parents se sont engagés sur des promesses de dons pour assurer le redémarrage d'une nouvelle école.

Le premier mois, nous avons été accueillis dans les locaux de l'orphelinat de Sihanoukville. Les deux professeurs diplômés français, détachés de l'Education Nationale, ont effectué un travail extraordinaire avec presque rien.

Très vite, et après la visite de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale et du Conseiller Culturel Monsieur Louvet, nous nous sommes rendus compte qu'il fallait changer de locaux, car ils n'étaient pas appropriés pour une école. Nous avons donc trouvé un nouvel emplacement plus conforme que nous avons fait rénover avec nos propres deniers. Merci à Monsieur Louvet et à Madame l'Inspectrice d'avoir réussi à maintenir en poste les deux enseignantes françaises et à instaurer une sorte de moratoire pour l'homologation.

QUELS SONT LES OBSTACLES QUE VOUS RENCONTREZ AUJOURD'HUI?

Nous rencontrons toutes sortes de problèmes. Celui des locaux étant solutionné, le principal problème reste financier. Nous n'avons que très peu de livres, pas de connexion internet ni de matériel informatique, pas de possibilité de reprendre les élèves du collège ni ceux de la maternelle.

En faisant les comptes, nous avons décidé avec l'accord des parents d'un nouveau tarif pour la scolarité des enfants. La scolarité coûte 210 dollars mensuellement pour un enfant et 400 pour deux.



La nouvelle école ne bénéficiant pas encore de l'homologation du Ministère de l'Education, aucun enfant scolarisé dans celle-ci ne peut prétendre à une bourse. Nous nous retrouvons donc dans une situation avec des parents peu fortunés dont certains touchaient des bourses de l'Etat français et qui parfois ont du mal à s'acquitter du montant de l'écolage. Certains ont même renoncé à mettre leur enfant à l'école française, trop onéreuse pour eux.

À ce propos, l'aide de Monsieur Bansard nous est précieuse et nous offre un ballon d'oxygène.

Merci aussi à Monsieur Remigi, président de l'UFE Cambodge dont l'appui nous a été précieux. Il nous a soutenu, a cru en nous et au sérieux de notre projet, et nous a permis de connaître l'ASFE et son président.

Jean-Pierre Bansard, Président de l'ASFE



«Le droit à l'éducation est un droit fondamental pour tout être humain. Informé en décembre de la situation de cette école et de ces enfants, j'ai décidé de leur apporter mon aide. Je tiens à féliciter toutes les personnes qui s'impliquent localement pour la réussite de ce projet ambitieux et, ô combien utile pour nos jeunes compatriotes.»



CERTAINS ÉLÈVES N'AVAIENT PAS PU REPRENDRE LEUR SCOLARITÉ, QUELLES SOLUTIONS ONT ÉTÉ TROUVÉES ?

Grâce au soutien de Monsieur Bansard, nous avons déjà pu intégrer deux élèves qui ne pouvaient se scolariser. Pour la rentrée prochaine, deux ou trois autres pourraient être inscrits gratuitement. Ils sont pour le moment scolarisés dans d'autres écoles. D'autres sont rentrés en France.

Pour la maternelle, qui nécessite beaucoup de matériel et une enseignante diplômée, nous avons trouvé une solution alternative. Nous avons ouvert un jardin d'enfants accueillant les petits de 3 à 5 ans, de 7h30 à midi du lundi au vendredi, au tarif mensuel de 70 dollars.

Nous ne pouvons toujours pas accueillir les collégiens. Ils suivent les cours du CNED avec deux répétiteurs au domicile d'un parent d'élèves. Nous n'avons pas le budget suffisant pour payer les salaires de ces répétiteurs.

AVEZ-VOUS ENTAMÉ LA PROCÉDURE D'HOMOLOGATION AUPRÈS DE L'AEFE ?

Pas encore. Pour le moment, notre préoccupation est de récupérer si possible le solde des bourses scolaires attribuées précédemment à l'ESF.

Monsieur Louvet, Conseiller Culturel, va rédiger un rapport sur l'établissement en vue du maintien ou non de cette homologation et présentera ses conclusions à la réunion du 3 avril. Nous en saurons plus après.



COMMENT ENVISAGEZ-VOUS CONTINUER L'ACTIVITÉ DE L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE 2015-2016 ?

Les perspectives pour l'année scolaire 2015-2016 dépendront du nombre d'inscrits, mais aussi d'éventuelles aides financières apportées à l'école.

Le solde des bourses, s'il est versé, permettra d'alléger l'écolage pour les enfants boursiers.

Je compte aussi créer une caisse d'entraide qui sera gérée par les parents, le responsable de l'UFE Cambodge pour Sihanoukville, le Vice-Consul et moi-même. Cette caisse pourra apporter des aides ponctuelles à des gens en difficultés passagères.

S'agissant de l'école, je compte rester à deux classes pour le moment, plus le jardin d'enfants. L'équipement informatique sera la priorité. Il est prévu de donner des cours de théâtre en anglais et, si possible, d'enseigner une matière en anglais. Si cela s'avère financièrement possible, nous intégrerons le collège.

De plus, nous envisageons également de donner aux élèves des cours de khmer et de musique. Nous souhaitons aussi ouvrir des cours de français destinés à des élèves khmers.

Il faut bien comprendre que tous ces projets ne peuvent se concrétiser sans aide et que nous comptons plus que jamais sur des soutiens comme Monsieur Bansard.

Nous espérons que d'autres personnes, informées de notre situation, nous soutiendront à leur tour.